



PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 21 mai 2009 à 16 h.

Sont présents :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M^{me} Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente du comité exécutif, monsieur François Picard, conseiller de la Ville de Québec, est désigné avec l'accord unanime de tous les membres présents du comité exécutif, pour ouvrir et présider la rencontre.

Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2009

Résolution n° E-2009-42

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 23 avril 2009.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Avantages sociaux du coordonnateur en planification du transport

Résolution n° E-2009-43

D'autoriser l'octroi à monsieur Daniel Hargreaves, des avantages sociaux du régime de base des employés de la CMQ en matière d'assurance, de congés de maladie et spéciaux, de crédits de vacances et de REER collectif. En assurance-invalidité long terme, la durée des prestations est limitée à cinq (5) ans.

Référence : Mémoire du 6 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-131
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Engagement temporaire de monsieur Gilles Lavoie

Résolution n° E-2009-44

D'engager monsieur Gilles Lavoie, à titre de conseiller en technologie de l'information, pour la période du 15 juin 2009 au 15 juin 2010. Les services de monsieur Lavoie seront utilisés pour mener à terme le projet d'un centre métropolitain de données - volet 2.

D'établir son traitement sur une base annuelle, à compter de son engagement, à 72 836 \$ et de lui accorder les avantages prévus aux conditions de travail de la CMQ, pour un poste occasionnel.

Référence : Mémoire du 14 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-134
Responsable : Conseiller en géomatique

Adoptée à l'unanimité

Centre métropolitain de données « Data Center » - Volet 1 : Diffusion du bulletin Conjoncture

Résolution n° E-2009-45

D'autoriser un appel d'offres sur invitation pour la mise en place d'un site Internet proposant la mise en ligne interactive du bulletin Conjoncture de la CMQ, auprès des firmes : Société Plan de Vol, Vis-à-vis 2 rives, Propage communication marketing.

D'accepter la grille d'évaluation des soumissions qui seront présentées (système de pondération) et qu'un montant maximal de 35 000 \$, taxes incluses, soit alloué à la firme qui sera retenue.

D'accepter qu'un comité d'évaluation des soumissions qui seront reçues soit formé et que ce comité soit composé de représentants d'organisations économiques ainsi que de représentants de la CMQ, des villes de Québec et de Lévis et des MRC du territoire métropolitain.

Référence : Mémoire du 14 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-135
Responsable : Conseillère au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Projet d'étude afin de dresser un état de la situation du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles

Résolution n° E-2009-46

D'approuver le devis d'appel d'offres pour la réalisation de l'état de situation du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles ainsi que la grille d'évaluation incluse dans celui-ci (système de pondération).

D'autoriser un appel d'offres de services professionnels pour la réalisation de cette étude, sur invitation, auprès des firmes : BPR, Génie-Eau, Genivar, Roche, SNC Lavalin et INRS.

De former un comité d'évaluation des offres qui seront présentées, composé de deux représentants de la ville de Québec, deux de la MRC de La Jacques-Cartier et deux de la Communauté métropolitaine de Québec.

De réserver une somme de 85 000 \$ pour la production de cette étude et à cette fin, de recommander au conseil un virement de crédits de 85 000 \$ du surplus accumulé, au budget des honoraires professionnels.

Référence : Mémoire du 11 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-129 (sujet à l'acceptation du virement de crédits par le conseil)
Responsable : Conseillère en environnement

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2009-47

De prendre acte du bordereau d'information en date du 21 mai 2009 contenant les documents suivants :

- a) Note de M^e Pierre Rousseau aux membres du comité exécutif de la CMQ, datée du 21 mai 2009 – Remerciements ;
- b) Note du 22 avril 2009 de André Bouillon, conseiller à l'Aménagement du territoire, concernant une demande d'avis du MAMROT sur le règlement R.A.V.Q 432 de l'agglomération de Québec, modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la CUQ, relativement au projet de construction de poste Anne-Hébert et sa ligne d'alimentation 315 kV ;
- c) Lettre du 3 avril 2009 du Directeur du groupe de travail de la Ville de Québec sur le Plan de mobilité durable, relativement à la création d'un comité technique, la composition de ce comité, ses règles de fonctionnement et ses responsabilités ;
- d) Lettre du 2 avril 2009 de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval sur une invitation à participer à un tournoi de golf ;
- e) Note du 22 avril 2009 de André bouillon, conseiller à l'aménagement du territoire, concernant la demande d'avis du MAMROT sur le règlement n° RV-2009-08-57 de la Ville de Lévis modifiant le règlement de contrôle intérimaire n° RV-2005-04-12, relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Référence : Bordereau d'information du 21 mai 2009.
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2009-48

Les membres prennent connaissance du bordereau de dépenses et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} au 30 avril 2009 au montant de 326 456, 40 \$, plus 67 824, 68 \$ pour les salaires versés du 1^{er} au 30 avril 2009.

Référence : Bordereau de dépenses du 14 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-136
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Conférence PLEA 2009 - Québec

Résolution n° E-2009-49

D'accepter le versement d'un montant de 1 500 \$ en tant que partenaire Bronze de la Conférence PLEA 2009 - Québec, organisée par l'École d'architecture de l'Université Laval du 21 au 24 juin 2009.

Référence : Mémoire du 15 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-137
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Conférence annuelle (2009) de NASCO

Résolution n° E-2009-50

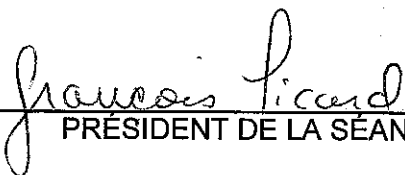
De déléguer monsieur Richard Côté, conseiller de la Ville de Québec, à la conférence annuelle de NASCO qui se tiendra à Québec du 2 au 4 juin 2009.

D'autoriser monsieur Côté à participer à cette conférence et à encourir les dépenses afférentes à sa participation.


Référence : Mémoire du 21 mai 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-138
Responsable : Coordonnateur en planification du transport

Levée de la séance

Et la séance est levée.



PRÉSIDENT DE LA SÉANCE



SECRÉTAIRE